

Réf: Dossier N° 027169

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHANTRE CHRIST LUMIERE SARL » en abrégé « CCL SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE 9EME
TRANCHE, LOT 457, ILOT 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHANTRE CHRIST LUMIERE SARL » en abrégé « CCL SARL »

Objet : COMMUNICATION EVENEMENTIELLE ET MARKETING
INFOGRAPHIE-RESEAU ET DEVELOPPEMENT -
IMPRIMERIE

FOURNITURE DE BUREAU
SERVICES

~~DIVERS~~ la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE 9EME
TRANCHE, LOT 457, ILOT 21

Dirigeant(s) : M NAHOUNOU GUY FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03303 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22128/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

